

**L'hon. M. Balcer:** Une question complémentaire. Le ministre réprimandera-t-il le président d'Air-Canada d'avoir agi exactement ainsi?

**L'hon. M. McIlraith:** Je suppose que le député de Trois-Rivières fait allusion au débat qui a eu lieu plus tôt ce matin. Il remarquera que le député de Winnipeg-Nord-Centre, quand il a soulevé la question, s'est bien gardé de mentionner ce que M. McGregor avait fait.

### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

#### PARTICIPATION DES PROVINCES À LA PRÉPARATION DES DÉCISIONS FÉDÉRALES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant. Étant donné les rapports changeants qui existent entre le gouvernement fédéral et les provinces, celles-ci auront-elles à l'avenir leur mot à dire dans l'élaboration des politiques du gouvernement fédéral dans les domaines monétaires et douaniers et sur le plan des transports?

**L'hon. Lionel Chevrier (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, j'ignore ce qui figure à l'ordre du jour de la Conférence, à l'exception de la question fiscale, car je n'ai pas assisté à toutes les réunions. Il me semble, toutefois, que certaines de ces questions relèvent exclusivement de la compétence du gouvernement fédéral, tandis que d'autres exigent la collaboration des deux échelons de gouvernement.

### LE SUCRE

#### PROTECTION DU MARCHÉ DES ANTILLES DANS LES NOUVEAUX CONTRATS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Commerce. Selon de récentes nouvelles de presse, le gouvernement envisagerait la possibilité d'un contrat à long terme sur le sucre avec la Rhodésie. Comme tout détournement des achats de sucre des pays des Caraïbes pourrait entraîner de graves répercussions sur les marchés de poisson salé, mariné et fumé des provinces Maritimes, le ministre voudrait-il examiner sérieusement ce problème avant de signer tout nouveau contrat qui disloquerait encore davantage nos marchés actuels de poisson salé?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, je puis assurer à l'honorable député que ce genre de considération interviendra sûrement dans toute discussion future avec les producteurs de sucre

du Commonwealth. Toutefois, j'ajouterai qu'à mon avis, pareille discussion n'est pas de nature à engendrer les conséquences néfastes qu'il appréhende pour le commerce de la région des provinces Maritimes.

### L'AGRICULTURE

#### A PROPOS DE L'ABSENCE DU MINISTRE, DE LA CHAMBRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. E. Nasserden (Rosthern):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais à poser une question au ministre de l'Agriculture. Est-il bien vrai qu'il a prononcé une allocution devant les membres de l'association libérale de la Saskatchewan, à Regina, le mardi 27 novembre dernier?

**L'hon. Harry W. Hays (ministre de l'Agriculture):** Oui, mardi dernier.

**Des voix:** Vous étiez malade.

**M. Nasserden:** Question supplémentaire. Je me demande si le ministre pourrait nous dire s'il a été malade avant d'aller à cette réunion ou après?

**L'hon. M. Hays:** Monsieur l'Orateur, je crois avoir été absent mercredi et non mardi; ceux à qui j'ai adressé la parole n'étaient sûrement pas malades après que je leur eus parlé.

### LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

#### PRÉTENDU CHANGEMENT DANS LES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire précéder ma question, qui s'adresse au premier ministre suppléant, d'un bref préambule. D'après un communiqué de la conférence fédérale-provinciale publié hier soir ou tôt ce matin, voici quels pourraient être les revenus supplémentaires que les provinces vont recevoir: le Québec, une subvention directe de péréquation de 35 millions et des droits successoraux de 7 millions; l'Ontario, 14 millions de droits successoraux, et rien de plus en fait de versements de péréquation; la Colombie-Britannique, un peu moins de 4 millions en droits successoraux, et rien de plus en fait de versements de péréquation. Le premier ministre suppléant nous dirait-il si telle est la nouvelle formule dont le gouvernement libéral entend se servir pour cimenter, au cours des années à venir, la structure de la Confédération?